

DUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE

CONTACTS

I.U.T. - 12, rue de la Fonderie - 71200 LE CREUSOT

Site Web : <http://iutlecreusot.u-bourgogne.fr>

Tél. 03.85.73.10.00 - FAX. 03.85.73.10.99

Responsable :

Jean-Jacques PAGNIER

Tél. 03.85.73.10.61

Fax : 03.85.73.11.49

jean-jacques.pagnier@u-bourgogne.fr

Secrétariat :

Fabienne GREFFET

Tél. 03.85.73.10.60

Fax : 03.85.73.11.49

fabienne.greffet@u-bourgogne.fr

Scolarité

Tél. 03.85.73.10.10

scola@iutlecreusot.u-bourgogne.fr

Directeurs des études :

Bernard POING-FERRES

Tél. 03.85.73.10.69

bernard.poing-ferres@u-bourgogne.fr

Michel PAGNIER

Tél. 03.85.73.10.62

michel.pagnier@u-bourgogne.fr

Etienne DEBARD

Tél. 03.85.73.10.68

etienne.debard@u-bourgogne.fr

Objectifs de la formation et débouchés

Le titulaire du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Génie Mécanique et Productique (GMP) est un généraliste de la mécanique (niveau III). Sa formation technique, scientifique, économique et humaine lui permet :

- d'exercer ses activités dans tout secteur économique (aéronautique, automobile, électroménager, sports et loisirs, transports, environnement, énergétique...),
- de collaborer avec les différents acteurs de l'entreprise,
- de contribuer à la compétitivité des entreprises dans toutes les étapes de la vie d'un produit en optimisant les choix techniques, scientifiques, économiques et humains, en intégrant les impératifs de qualité, de maintenance et de sécurité,
- de poursuivre, à partir de son Projet Personnel et Professionnel, son parcours de formation.

Le titulaire du DUT de la spécialité GMP est capable de participer aux étapes qui conduisent de l'expression du besoin au produit : analyser, modéliser, concevoir, organiser et communiquer, produire, valider.

Sa formation lui permet de mener des actions de veille technologique et de recherche de solutions innovantes.

Débouchés

La formation technique de haut niveau et polyvalente des diplômés du Département Génie Mécanique et Productique de l'IUT du Creusot leur permet de s'insérer très facilement dans la vie active, dans différents secteurs d'activités, dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels, au niveau Technicien Supérieur (niveau III) avec la possibilité de promotion au niveau cadre :

- bureaux d'études et d'outillage,
- méthodes, industrialisation,
- maintenance et supervision,
- organisation et gestion de la production,
- production,
- assurance et contrôle de la qualité,
- essais, R&D (recherche et développement),
- laboratoires de recherche,
- achat, vente et après-vente...

Poursuites d'études après le DUT GMP

La formation scientifique générale acquise à l'IUT permet aux meilleurs diplômés de poursuivre des études supérieures de « second cycle ». Plusieurs voies s'ouvrent à eux :

- Entrée sur titre ou après concours dans différents secteurs :
 - formations courtes en une année Post DUT/BTS ;
 - licences professionnelles production industrielle (AERONAUTIQUE, LASERS, MECATRONIQUE) ;
 - écoles d'ingénieur (ENSAM, ENI, UTBM, UTC, ITII, INSA, ISITEM, ENSMM, ESSA....) ;
 - spécialisation technico-commerciale (post DUT/BTS, écoles de commerce, universités...) ;
 - préparation au professorat (IUFM, ENS CACHAN)
- Entrée à l'université pour y préparer une licence de Sciences et Techniques, ensuite Master et Doctorat.

Modalités d'admission

Les candidats préparant un baccalauréat S, S-Sciences de l'Ingénieur ou STI, Bac Professionnel ou déjà titulaires de celui-ci sont admis sur dossier via la procédure POST-BAC. Les candidatures sont examinées par le jury d'admission qui établit un classement à partir des résultats scolaires des deux dernières années d'études. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat au moment de la rentrée.

Organisation et descriptif des études

L'enseignement se déroule sur un minimum de 60 semaines réparties en 4 semestres ; le dernier semestre comprend notamment un stage d'au moins dix semaines en entreprise, en France ou à l'étranger.

L'enseignement comporte des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques en petits groupes.

Le contrôle des connaissances et des aptitudes est assuré en continu durant toute la durée des études.

La validation de chaque semestre, ainsi que l'attribution du diplôme sont soumis à la décision d'un jury composé des enseignants et de professionnels.

Les sportifs de haut niveau peuvent être accueillis avec un statut particulier qui leur permet de préparer le DUT en 3 ou 4 ans : une année d'étude peut-être étalée sur 2 ans, afin d'alléger l'emploi du temps et permettre les entraînements sportifs et les déplacements pour les compétitions nationales et internationales.

Enseignements spécialisés

Le Département de Génie Mécanique et Productique de l'IUT du Creusot dispense un enseignement spécialisé afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Les candidats disposent de matériels industriels et didactiques de haut de gamme.

- Le département GMP a introduit une formation sur la technique de production par électroérosion et dispose de 2 unités : par enfonçage et à fil.
- Les étudiants titulaires d'un Baccalauréat STI ou Bac PRO ont un horaire adapté dans les disciplines scientifiques.
- Les étudiants titulaires d'un Baccalauréat S ont un horaire particulier dans le domaine de l'ingénierie mécanique de conception de produits et de l'industrialisation.
- Le département GMP bénéficie du matériel et compétences de la PFT « Platform 3D »

Modalités de contrôle des connaissances dans les domaines du scanning et rétroconception

Dans chaque matière, un contrôle continu a lieu tout au long du semestre sous forme d'interrogations écrites et/ou orales et d'évaluation de travaux pratiques.

Programme des études

Intitulé et nature des UE	Moy. IO Coef. 1	Moy. IE Coef. 3	Moy.TP Coef. 2	DS Coef. 3	Coefficient Matière	Crédits ECTS
SEMESTRE 1						30
UE1 – Formation scientifique						10
Mathématiques - Statistiques		X		X	2	
Dimensionnement des structures		X	X	X	2	
Mécanique		X	X	X	2	
Sciences des Matériaux		X	X		2	
Informatique		X	X		2	
UE2 – Formation technologique						11
Ingénierie Mécanique en Conception de produits		X	X	X	3,5	
Production		X	X	X	2	
Méthodes				X	2	
Métrologie			X	X	1,5	
Electricité – Electronique et Automatismes		X	X	X	2	

UE3 – Formation Générale et Managériale						8
Expression communication			X	X	2	
Langues étrangères	X	X	X		2	
Projet Professionnel Personnel			X		2	
Adaptation	X				2	
UE4 – Activités de synthèse						1
Travaux de synthèse et projet			X		1	

Intitulé et nature des UE	Moy. IO Coef. 1	Moy. IE Coef. 3	Moy. TP Coef. 2	DS Coef. 3	Coefficient Matière	Crédits ECTS
SEMESTRE 2						30
UE1 – Formation scientifique						10
Mathématiques - Statistiques		X	X	X	3	
Dimensionnement des structures		X	X	X	2	
Mécanique		X	X	X	3	
Sciences des Matériaux		X	X		2	
UE2 – Formation technologique						12
Ingénierie Mécanique en Conception de produits		X	X	X	3,5	
Production		X	X	X	3	
Méthodes			X	X	1,5	
Métrologie			X	X	1,5	
Electricité – Electronique et Automatismes		X	X	X	2,5	
UE3 – Formation Générale et Managériale						7
Expression communication			X	X	2	
Langues étrangères	X	X	X	X	2	
Projet Professionnel Personnel			X		1	
Management : OGP, qualité et maintenance	X	X	X		2	
UE4 – Activités de synthèse						1
Travaux de synthèse et projet			X		1	

Intitulé et nature des UE	Moy. IO Coef. 1	Moy. IE Coef. 3	Moy. TP Coef. 2	DS Coef. 3	Coefficient Matière	Crédits ECTS
SEMESTRE 3						30
UE1 – Formation scientifique						9
Mathématiques - Statistiques		X		X	2	
Module Complémentaire 1 : Mathématiques		X			1	
Dimensionnement des structures		X	X	X	2	
Mécanique		X	X	X	2,5	
Module Complémentaire 2 : Thermodynamique		X			0,5	
Sciences des Matériaux		X	X		1	
UE2 – Formation technologique						12
Ingénierie Mécanique en Conception de produits		X	X	X	4	
Production			X	X	2	
Méthodes			X	X	2	
Electricité – Electronique et Automatismes		X	X	X	3	
Module Complémentaire 3 : Mécanique des fluides		X			1	
UE3 – Formation Générale et Managériale						7
Expression communication			X	X	2	
Langues étrangères	X	X	X	X	2	
Management : OGP, qualité et maintenance	X	X	X	X	3	
UE4 – Activités de synthèse						2
Travaux de synthèse et projet			X		2	

Intitulé et nature des UE	Moy. IO Coef. 1	Moy. IE Coef. 3	Moy. TP Coef. 2	DS Coef. 3	Coefficient Matière	Crédits ECTS
SEMESTRE 4						30
UE1 – Formation scientifique						5
Mathématiques - Statistiques		X		X	1	
Dimensionnement des structures	X	X		X	3	
Mécanique	X	X	X	X	1	
UE2 – Formation technologique						9
Ingénierie Mécanique en Conception de produits		X	X	X	3	
Production			X	X	2	
Méthodes			X	X	3	
Electricité – Electronique et Automatismes		X	X	X	1	
UE3 – Formation Générale et Managériale						6
Expression communication			X	X	2	
Langues étrangères		X	X	X	2	
Management : OGP, qualité et maintenance		X		X	2	
UE4 – Activités de synthèse						10
Travaux de synthèse et projet			X		3	
Stage					7	

MODALITÉS DE VALIDATION DES SEMESTRES ET D'OBTENTION DU D.U.T.

Extraits des articles 20 et 24 de l'arrêté du 3 Août 2005 :

La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- la validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

Le diplôme universitaire de technologie, portant mention de la délibération du jury, de la spécialité correspondante et, s'il y a lieu, de l'option suivie, est délivré par le président de l'université sur proposition du jury, dès lors que les quatre semestres sont validés.

La délivrance du diplôme universitaire de technologie donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.